



Fiche signalétique
selon la réglementation (CE) no 1907/2006 et 1272/2008,
Hazard Communication Standard
(norme de divulgation des dangers) 29 CFR 1910 aux États-Unis,
réglementations WHS en Australie,
JIS Z 7253 (2012) Japon

ColorBond / zbond® 90

Date de révision : 3 octobre 2016

1. IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE

1.1 Identification du mélange : ColorBond / zbond® 90

1.2 Utilisation de la préparation : À utiliser avec les imprimantes ZPrinter® et ProJet®

1.3 Identification de la société/de l'entreprise :

3D Systems, Inc.
333 Three D Systems Circle
Rock Hill, Caroline du Sud, États-Unis
Téléphone : 803.326.3900 ou
appel gratuit (aux États-Unis) : 800.793.3669
Email : moreinfo@3dsystems.com
Urgences chimiques :
800.424.9300 – Chemtrec

3D Systems Europe Ltd.
Mark House, Mark Road
Hemel Hempstead
Herts HP2 7 Royaume-Uni
Téléphone : +44 144-2282600
Email : moreinfo@3dsystems.com
Urgences chimiques :
+1 703.527.3887 - Chemtrec

3D Systems / Australie
5 Lynch Street
Hawthorn, VIC 3122
+1 03 9819-4422
Email : moreinfo@3dsystems.com
Urgences chimiques :
+(61) 29037.2994 – Aus Chemtrec

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification

GHS : Réglementations (EC) No. 1272/2008, 29 CFR 1910, Australian Dangerous Goods Code

Attaque/irrite la peau	Catégorie 2	H 315
Lésions/irritations oculaires graves	Catégorie 2	H 319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires)	H335

Colle en quelques secondes la peau et les yeux. Réagit fortement à l'eau.

Réglementations UE 67/548 et CE 1999/45 :

Xi, R 36/37/38

2.2 Éléments d'étiquetage

Réglementation CE 1272/2008 :

Symboles des dangers et mot-indicateur :



GHS07

Mot-indicateur : Attention

Composants dangereux devant figurer sur les étiquettes : 2-méthoxyéthyle-2-cyanoacrylate

Déclaration des dangers :

H315 : Provoque une irritation cutanée.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
EUH202 : Cyanoacrylate Danger Colle la peau et les yeux en quelques secondes.

Déclaration des précautions à prendre :

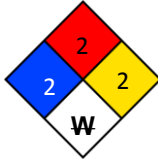
P261 : Ne pas respirer les brumes/vapeurs/vaporisations.
P302+352 : SI SUR LA PEAU : Se laver avec beaucoup d'eau et de savon.
P305+351+338 : SI DANS LES YEUX : Rincer à l'eau pendant plusieurs minutes avec précaution. Le cas échéant et si cela est facile, enlever les verres de contact et continuer le rinçage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P333+313 : En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
P337+313 : Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.



Fiche signalétique
selon la réglementation (CE) no 1907/2006 et 1272/2008,
Hazard Communication Standard
(norme de divulgation des dangers) 29 CFR 1910 aux États-Unis,
réglementations WHS en Australie,
JIS Z 7253 (2012) Japon

ColorBond / zbond® 90

Date de révision : 3 octobre 2016



Classement NFPA

0 = Minimum
1 = Léger
2 = Modéré
3 = Sérieux
4 = Grave

Système d'identification des substances dangereuses (HMIS) :

(Classification des dangers : 0 = faible, 4 = extrême) :

Santé **2**
Inflammabilité **2**
Risque de réactivité **2**
Danger spécifique : **Pas d'eau**

Précaution personnelle :

Protection de la peau et des yeux

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Description chimique :

Description : Mélange organique

3.2 Composants dangereux :

Nom chimique	No CAS	No CE	%	Classification	
				Réglementation CE 1272/2008	Réglementations UE 67/548 et CE 1999/45
2-méthoxyéthyle-2-cyanoacrylate	27816-23-5	248-670-5	80-100	Irrite la peau 2, H315, Irrite les yeux 2, H319, STOT SE 3, H335	Xi R36/37/38

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Informations générales : Contrôler que des installations de lavage des yeux et des douches de sécurité ont été installées à proximité de la place de travail.

4.2 En cas d'inhalation : Peut irriter les voies respiratoires. Transporter le sujet à l'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires ou de difficultés à respirer, consulter immédiatement un médecin.

4.3 En cas de contact avec la peau : Si deux surfaces se collent ensemble, les plonger dans de l'eau savonneuse chaude. Séparer les surfaces en se servant d'un outil émoussé, telle qu'une spatule ou le manche d'une cuillère. Ne pas séparer les surfaces en tirant dessus en sens opposé. Les brûlures doivent être traitées comme des brûlures thermiques. Consulter un médecin si nécessaire.

4.4 En cas de contact avec les yeux : Si des tissus sont collés ensemble, laver à grande eau. Recouvrir les deux yeux de bandages stériles et secs. L'œil affecté s'ouvrira de lui-même. Ne pas séparer les surfaces en tirant dessus en sens opposé. Les brûlures doivent être traitées comme des brûlures thermiques. Appeler un médecin.

4.5 En cas d'ingestion : Il est pratiquement impossible d'avaler les cyanoacrylates. La colle se solidifie et adhère à la bouche. La salive la détache au bout d'1/2 à 2 jours. Si une masse se forme dans la bouche, placer le patient de façon à ce qu'il ne l'avale pas une fois détachée.

4.6 Protection du secouriste : Mettre un équipement de protection adéquat (voir section 8). Transporter la personne qui a été exposée à l'air frais. Enlever les vêtements et les souliers contaminés.

REMARQUES DESTINÉES AU MÉDECIN : L'huile minérale, l'huile végétale ou le pétrolatum peuvent aider à ramollir la colle entre les surfaces cutanées. En cas de contact avec la peau, utiliser de l'acétone ou du nitrométhane.

5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Produits d'extinction adéquats : Eau atomisée, poudre chimique, gaz carbonique ou mousse chimique appropriée.

5.2 Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.



Fiche signalétique
selon la réglementation (CE) no 1907/2006 et 1272/2008,
Hazard Communication Standard
(norme de divulgation des dangers) 29 CFR 1910 aux États-Unis,
réglementations WHS en Australie,
JIS Z 7253 (2012) Japon

ColorBond / zbond® 90

Date de révision : 3 octobre 2016

5.3 Dangers particuliers résultant de l'exposition à la substance ou à la préparation elle-même, aux produits de combustion et aux gaz créés : La décomposition du produit sous l'effet d'une température élevée peut libérer par exemple du CO², du CO, du NOx et de la fumée.

5.4 Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter des vêtements de protection complète, y compris un casque, un appareil respiratoire autonome à pression positive ou un appareil respiratoire autonome par pression et un masque facial.

5.5 Informations supplémentaires : Enlever le récipient de l'endroit si cela est possible sans danger. Refroidir les récipients en les aspergeant d'eau. Éviter d'inhaler le produit ou les sous-produits de combustion.

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions personnelles : Éloigner toute personne dont la présence n'est pas indispensable. Porter des équipements et des vêtements de protection adéquats. Consulter immédiatement un expert.

6.2 Précautions face à l'environnement : Arrêter l'écoulement du produit, si cela n'est pas dangereux. Ventiler la zone contaminée. Éliminer les sources d'allumage. Informer les autorités locales en cas de contamination de l'environnement aquatique.

6.3 Méthodes de nettoyage : Porter des équipements et des vêtements de protection adéquats. Inonder d'eau pour polymériser le cyanoacrylate et empêcher la formation de vapeurs. Aspirer avec un produit absorbant inerte ou racle le produit polymérisé. Placer tous les déchets dans un récipient de mise au rebut approprié. Le matériau et son récipient doivent être mis au rebut comme les déchets dangereux. Éloigner des sources d'allumage.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7.1 Manutention : Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection adéquat. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter les sources d'inflammation. Ne pas laisser entrer dans les canalisations et les cours d'eau.

7.2 Entreposage : Entreposer dans le récipient étanche d'origine à la température ambiante. Conserver ce produit à l'intérieur dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Température d'entreposage : de 2 à 8°C

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Valeurs limites d'exposition :

Composant	Limite d'exposition interne (LEI) du fabricant du composant
2-méthoxyéthyle-2-cyanoacrylate	Moyenne pondérée en fonction du temps de 0,2 ppm, limite d'exposition de courte durée de 1,5 mg/m ³

8.2 Contrôles de l'exposition

Moyens techniques permettant d'éviter une exposition : Utiliser une ventilation locale avec conduit d'échappement.

Moyens permettant d'éviter une exposition : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Laver les mains après la manipulation et avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes, et à la fin de la journée.

Équipement de protection personnelle :

Protection des voies respiratoires Si la ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations de poussière au-dessous des limites établies, utiliser une protection des voies respiratoires appropriée et approuvée (respirateur FFP3).



Fiche signalétique
selon la réglementation (CE) no 1907/2006 et 1272/2008,
Hazard Communication Standard
(norme de divulgation des dangers) 29 CFR 1910 aux États-Unis,
réglementations WHS en Australie,
JIS Z 7253 (2012) Japon

ColorBond / zbond® 90

Date de révision : 3 octobre 2016

Protection des mains : Utiliser des gants nitrile imperméables. Il est recommandé de porter des gants de polyéthylène ou de polypropylène pour manipuler de grandes quantités de ce produit. Ne pas utiliser de gants en PVC, caoutchouc ou nylon.

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes protégeant des produits chimiques.

Protection du corps : Porter un tablier et des chaussures fermées.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Apparence :

État physique : liquide

Couleur : gris

Odeur : claire

9.2 Importantes informations de santé, de sécurité et de protection de l'environnement

pH (20 °C) :	S.O.
Température/plage de température de fusion (°C) :	S.O.
Température/plage de température d'ébullition (°C) :	150°C
Point d'éclair (°C) :	85 (vase clos)
Température d'allumage (°C) :	S.O.
Pression de vapeur (°C) :	0,293 mBar
Densité (g/cm³) :	1,04 g/cm ³
Densité apparente (kg/m³) :	S.O.
Solubilité dans l'eau (à 20 °C, en g/l) :	Polymérisation en cas de contact avec l'eau.
Viscosité dynamique (mPa s) :	S.O.
Danger d'explosion de la poussière :	S.O.
Limites d'explosion :	S.O.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Conditions à éviter : Stable si les conditions d'entreposage sont celles recommandées.

10.2 Substances à éviter : Polymérisation exothermique rapide en présence d'eau, d'amines, d'alcalis et d'alcools.

10.3 Produits de décomposition dangereux : Du gaz carbonique, du monoxyde de carbone et d'autres vapeurs toxiques peuvent être libérés à haute température ou pendant la combustion.

11. INFORMATIONS DE TOXICOLOGIE

11.1 Cinétique de toxicité, métabolisme et distribution : S.O.

11.2 Effets aigus (tests de toxicité)

Composant	DL ₅₀ par voie orale	DL ₅₀ par contact dermique
2-méthoxyéthyle-2-cyanoacrylate	>5000 mg/kg (rat)	>2000 mg/kg (lapins)

Irritation et corrosion : Irrite la peau. Colle la peau en quelques secondes.

Irritation des voies respiratoires : Irritant pour les voies respiratoires. Une exposition prolongée à une concentration de vapeur élevée peut produire des effets chroniques chez les individus sensibles. Dans les milieux secs (<50 % d'humidité), les vapeurs peuvent irriter les yeux et les voies respiratoires.

Irritant pour les yeux. Ce produit est irritant pour les yeux. Le liquide collera les paupières ensemble. Dans les milieux secs (hum. rel. <50 %) les vapeurs peuvent provoquer une irritation et avoir un effet lacrymogène.



Fiche signalétique
selon la réglementation (CE) no 1907/2006 et 1272/2008,
Hazard Communication Standard
(norme de divulgation des dangers) 29 CFR 1910 aux États-Unis,
réglementations WHS en Australie,
JIS Z 7253 (2012) Japon

ColorBond / zbond® 90

Date de révision : 3 octobre 2016

12. Informations écologiques

12.1 Écotoxicité : La toxicité aquatique du produit n'est pas connue.

12.2 Mobilité : Les adhésifs polymérisés sont inertes.

12.3 Persistance et dégradation : Biodégradable

12.4 Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance n'est pas une substance PBT.

12.5 Autres effets néfastes : Aucune information n'est disponible sur ce produit.

13. REMARQUES RELATIVES À LA MISE AU REBUT

13.1 Mise au rebut appropriée / produit : Polymériser en ajoutant lentement de l'eau (1:10). Mettre au rebut dans des décharges publiques adéquates ou incinérer dans des conditions contrôlées, tout comme les produits chimiques insolubles dans l'eau et non toxiques.

13.2 Codes /désignations de mise au rebut EWC / AVV : 080409 Adhésifs ou produits d'étanchéité contenant des solvants organiques ou d'autres matériaux dangereux.

13.3 Conditionnement approprié : S.O.

13.4 Informations supplémentaires : 3D Systems recommande de consulter un établissement de mise au rebut approuvé pour être en conformité avec les règlements en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Transport routier (ADR/RID/GGVSE) : Pas réglementé

14.2 Département américain des transports, par voie de terre (49CFR) : Pas réglementé

14.3 Transport par mer (code IMDG/GGVSE) : Pas réglementé

14.4 Transport aérien (ICAO-IATA/DGR) :

Désignation officielle pour le transport : Liquide soumis aux réglementations des compagnies aériennes, liquides N.O.S. (ester cyanoacrylique)

N° de l'ONU : 3334

Classe : 9

Groupe de conditionnement : III

Étiquette de danger : 9

Contient : Ester cyanoacrylique

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations de l'Union européenne

EINEC/ELINCS/NLP : Tous les matériaux sont listés.

REACH annexe XVII : Pas listé.

15.2 RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES AMÉRICAINES

TSCA : Tous les matériaux figurent dans l'inventaire TSCA, et ils ne sont pas soumis aux exigences TSCA.

Liste SARA 302 EHS (40 CFR 355 annexe A) : Pas listé.

SARA 313 (40 CFR 372.65) : Pas listé.

CERCLA (40 CFR 302.4) : Pas listé.

15.3 Réglementations de l'Australie

SUSDP, Industrial Chemicals Act 1989 :

Australian Inventory of Chemical Substances, AICS: Listé, Poisons schedule 5, classe S5



Fiche signalétique
selon la réglementation (CE) no 1907/2006 et 1272/2008,
Hazard Communication Standard
(norme de divulgation des dangers) 29 CFR 1910 aux États-Unis,
réglementations WHS en Australie,
JIS Z 7253 (2012) Japon

ColorBond / zbond® 90

Date de révision : 3 octobre 2016

15.4 Réglementations japonaises

Chemical Risk Information platform (CHRIP) :	Listé
Loi industrielle sur la santé et la sécurité	pas applicable
Substances dangereuses	pas applicable
Règlementation des poisons contenant des solvants organiques	pas applicable
Ordonnance concernant la prévention des dangers des substances chimiques spécifiées	pas applicable
Règlementation de prévention de l'empoisonnement par le plomb	pas applicable
Loi de contrôle des poisons et substances délétères	pas applicable
Loi PTR et sur la gestion de la	
Loi sur la gestion (loi PRTR)	composants pas listés
Acte sur la lutte contre les incendies	Catégorie 4, Classe 3
Loi sur les explosions	pas applicable
Loi sur la sécurité des gaz sous haute pression	pas applicable
Ordonnance de contrôle des exportations	pas applicable
Loi sur la mise au rebut et le nettoyage publiques	applicable. Avant la mise au rebut, consulter un établissement de mise au rebut approuvé pour se mettre au courant des règlements en vigueur.

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1 Phrases de risque pertinentes (numéro et texte intégral) citées en référence aux sections 2 et 3 (selon CE 1272/2008) :

Irrite la peau 2, H 315 - Irritation cutanée, catégorie 2 : Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire 2, H 319 - Irritation oculaire, catégorie 2 : Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3, H335 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie 3, peut irriter les voies respiratoires.

Phrases de risque (phrases R) pertinentes (numéro et texte intégral) citées en référence aux sections 2 et 3 :
R36/37/38- Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau

16.2 Informations supplémentaires :

Date de création de la FS : dimanche 10 mars 2013
Numéro de révision de la FS : -04-A
Date de révision de la FS : 3 octobre 2016
Raison de la révision : Mettez à jour les articles 2, 8, 15

www.3dsystems.com

800.793.3669 (appel gratuit aux États-Unis : T.U.-07 h 00 ; Amérique du Nord : du lundi au vendredi de 6 h à 18 h)
+1.803.326.3900 (en dehors des États-Unis : T.U.-07 h 00 ; Amérique du Nord : du lundi au vendredi de 6 h à 18 h)
+44 144 2282600 (Europe : T.U.+1 h ; du lundi au vendredi de 8 h à 17 h Zone horaire de l'Europe centrale)

REJET DE RESPONSABILITÉ : Ce qui suit remplace toutes les clauses figurant dans les formulaires, lettres et accords entre votre entreprise et 3D Systems Corporation. 3D Systems Inc. ne fournit aucune garantie directe ou indirecte pour ce produit, y compris des garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier. Aucune déclaration ou recommandation figurant dans la documentation du produit ne doit être interprétée comme étant une incitation à enfreindre les brevets actuels ou futurs. 3D Systems Inc. ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages accessoires, consécutifs ou autres résultant d'une négligence présumée, violation de la garantie, responsabilité stricte ou autre théorie quelle qu'elle soit, à la suite de l'utilisation ou de la manipulation de ce produit. La seule responsabilité de 3D Systems Inc., dans le cadre d'une demande d'indemnité quelconque en rapport avec la fabrication, l'utilisation ou la vente de ses produits, est limitée au prix d'achat payé par l'acheteur.

Le contenu de cette fiche signalétique peut être modifié sans préavis. [3D Systems, Inc. vous invite à contrôler périodiquement www.3dsystems.com](http://www.3dsystems.com) pour vous assurer que vous avez la plus récente fiche signalétique.

©Copyright 2013-2016 par 3D Systems, Inc. Tous droits réservés. ProJet, ZPrinter et zbond sont des marques déposées de 3D Systems, Inc. Le logo 3D est une marque déposée de 3D Systems, Inc.